

LA GARANTIE DES PRIX

CONDITIONS SPECIALES

Montants et limites de garanties		
Hausse de carburant transport aérien	Seuil de déclenchement : Moyen courrier : 20 € / pers Long courrier : 40 € / pers	Maximum : 150 € / pers. 250 € / pers.
Modification des taxes d'aéroport		
Variation du cours des devises		

CONDITIONS GENERALES

La GARANTIE DES PRIX n'est valable que si vous l'avez souscrite en complément de la formule « MULTIRISQUE » ou de la formule « MULTIRISQUE GOLD » et que vous avez acquitté la prime correspondante.

Cette garantie doit être souscrite le jour de l'inscription au voyage et simultanément à la souscription de la formule « MULTIRISQUE » ou de la formule « MULTIRISQUE GOLD »

1. Nature de la garantie

En cas de révision du prix de votre voyage survenant entre la date de réservation et la date de règlement du solde de votre voyage et sans que cette date soit inférieure à 30 jours avant le départ, nous garantissons, dans les limites indiquées aux « Conditions Spéciales », le remboursement des coûts supplémentaires résultant d'une augmentation du prix de votre voyage.

Seuil de déclenchement : Nous prenons en charge les coûts supplémentaires entre la date de réservation et la date de règlement du solde de votre voyage sans que cette date soit inférieure à 30 jours avant le départ, à condition que le montant de cette augmentation du prix de votre voyage soit supérieur à 20 € par personne dans le cadre d'un moyen courrier et supérieur à 40 € par personne dans le cadre d'un long courrier.

Notre garantie intervient uniquement en cas de :

- Hausse de carburant : variation du coût du transport aérien, lié à la hausse du coût du carburant (indice WTI), survenant entre la date de réservation et la date de règlement du solde de votre voyage sans que cette date soit inférieure à 30 jours avant le départ.

- Variation du coût des taxes et des redevances : les taxes d'atterrissage, d'embarquement, de débarquement dans les aéroports, survenant entre la date de réservation et la date de règlement du solde de votre voyage sans que cette date soit inférieure à 30 jours avant le départ.

- Variation du cours des devises survenant entre la date de réservation et la date de règlement du solde de votre voyage sans que cette date soit inférieure à 30 jours avant le départ.

L'augmentation du prix de votre voyage pour tout autre motif que ceux mentionnés ci-dessus ne donne pas droit à remboursement.

2. Exclusions à la GARANTIE DES PRIX

Les exclusions communes à l'ensemble des garanties et détaillées dans les Conditions Générales de la formule « MULTIRISQUE » ou de la formule « MULTIRISQUE GOLD » sont applicables.

En outre, sont exclus :

- l'augmentation du prix de votre voyage suite à la réservation de nouvelles prestations ou suite à la modification de votre réservation initiale ;
- l'augmentation du prix de votre voyage suite à la défaillance de toute nature, y compris financière, de l'organisateur de votre voyage ou du transporteur rendant impossible l'exécution de ses obligations contractuelles.

3. Modalités en cas de sinistre

Dans les cinq jours ouvrés à compter de la date de solde du dossier, sauf cas fortuit ou de force majeure vous devez :

- adresser à TMS CONTACT
soit par courrier à **TMS CONTACT**
Service Gestion des Indemnisations
110 avenue de la République
75545 PARIS CEDEX 11

soit par mail sinistre@tmscontact.com

tous les documents nécessaires à la constitution du dossier et prouver ainsi le bien fondé et le montant de la réclamation, en indiquant vos nom et prénom, votre numéro de contrat, le nom et l'adresse de votre agence de voyage.

- transmettre à TMS CONTACT :
 - Le bulletin d'inscription initial du voyage,
 - La facture vous notifiant la révision du prix de votre voyage.

4. Remboursement

Le remboursement est directement adressé à votre attention ou à celle de vos ayants droit à l'exclusion de toute autre personne physique ou morale.

La présente garantie est souscrite auprès d'EUROP ASSISTANCE sous le n° 53 789 692 pour la Multirisque et le N° 53 789 691 GOLD pour la Multirisque Gold



Où il faut. Quand il faut.

110 avenue de la République
75545 PARIS CEDEX 11
Tél : 0891 677 404 (0,225 € TTC / mn depuis un poste fixe)
SA au capital de 516 500 € - RCS Paris B384.706.941
Société de courtage et de gestion d'assurance.
Garantie financière et assurance Responsabilité Civile Professionnelle conformes aux articles L530-1 et L530-2 du code des assurances.

